

28414 Rembourrage
28415 Revêtement de sol
28416 Montage
28417 Rideaux
28418 Sellerie
28419 Papiers-peints

Décorateur d'intérieurs/Décoratrice d'intérieurs
Innenkdecorateur/Innenkdecorateurin
Decoratore d'interni

Décorateur d'intérieurs/Décoratrice d'intérieurs

A

Règlement d'apprentissage et d'examen de fin d'apprentissage

du 21 mai 1999

B

Programme d'enseignement professionnel

du 21 mai 1999

Entrée en vigueur

1^{er} juillet 1999

Le texte de ce règlement et programme d'enseignement n'est pas publié dans la Feuille fédérale. Des tirés à part peuvent être obtenus auprès de l'EDMZ, 3003 Berne.

23 novembre 1999

Chancellerie fédérale